

République Française

*Département  
de la Meuse*

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE L'AIRE A L'ARGONNE

---

### Séance du jeudi 13 avril 2023

Date de la convocation : mercredi 05 avril 2023

**Administrateurs : 21**

*L'an deux mille vingt-trois et le treize avril, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale.*

**Présents : 13**

**Votants : 16**

**Présents** : Martine AUBRY, Josiane BIGUINET, Philippe BRISSE, Luc GERARD, Noëlle JACQUEMET, Dominique JEANNESSON, Dania KLEIN, Marie-Françoise KLEIN, Dominique MARECHAL, Nathalie PHILIPPOT, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Marie-Madeleine MOUTON

**Représentés** : Evelyne BERTHAUX, Mathilde DECHEPPE, Anne RAMAND

**Excusés** : Claude THOMAS, Pascale ZEHR, Guillaume PALIN

**Absents** : Sophie CHARRIOT, Dominique DIDIER

---

### DCA\_2023\_05 - Objet : Représentation au Conseil d'Administration de la Mission Locale du Sud Meusien

Vu la délibération N° DCA\_2022-03 relative à l'adhésion du CIAS à la Mission Locale du Sud Meusien et la convention de partenariat 2022-2024 liant les deux parties

La Présidente expose,

La collectivité étant membre du Conseil d'Administration de la Mission Locale du Sud Meusien, elle sera représentée en la personne de Madame Dania Klein, Vice-présidente en charge de la cohésion sociale.

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, à l'unanimité après en avoir délibéré, décide :

- De désigner Madame Dania Klein comme représentante du CIAS au sein du Conseil d'Administration de la Mission Locale du Sud Meusien
- D'autoriser la vice-présidente à entreprendre toutes les démarches administratives afférant à cette décision

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Madame AUBRY Martine

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 03 mai 2023 et publié ou notifié le 03 mai 2023
--